Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260127-D01_2026-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 14
Procuration : 0
Suffrages exprimés : 13
Abstention : 0

Date de la convocation : 21.01.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 27 janvier 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Erwan CROUAN, Maire.

Présents : Erwan CROUAN, Myriam THEBAULT, Chantal PENNARUN, Sylvain LE GOFF, Guénaëlle BLEUZEN, Pierre-Jean LE DU, Bernard RECULEAU, Isabelle RICHARD, Aline BERNARD, Dominique LOUVEL, Ronan LE PALUD, Jean-Luc PETILLON, Fabienne LAGADEC, Michel DESCOMBES CHARREL
Excusés :
Absent : Cécile BARAËR
Monsieur Pierre-Jean LE DU a été nommé secrétaire.

D_01_2026

Demandes de subventions DETR 2026 et DSIL 2026

Un programme global d'amélioration énergétique de la Halle des Sports communale a été engagé en 2024. Certains travaux ont déjà été réalisés afin de réduire les consommations énergétiques et d'améliorer le confort des usagers : remplacement de la couverture, création d'un faux plafond avec isolation des rampants, renouvellement de l'éclairage de la salle par des dalles LED, remplacement de trois portes extérieures.

Suite à ces premiers travaux, la municipalité souhaite procéder au remplacement du bardage métallique existant et des menuiseries bois extérieures devenues vétustes. Les travaux consisteront à installer un bardage de type panneaux sandwich intégrant un isolant thermique performant, ainsi que de nouvelles menuiseries extérieures en aluminium.

Cette opération permettra de renforcer significativement l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment, de limiter les déperditions énergétiques et d'améliorer durablement les conditions d'utilisation de l'équipement sportif, tout en s'inscrivant dans les objectifs de sobriété énergétique et de pérennisation du patrimoine communal.

L'estimation du coût total de cette opération de rénovation de la Halle des Sports de Quéménéven s'élève à 70 000 € HT.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260127-D01_2026-DE

Dans ce cadre, le plan de financement suivant est présenté au conseil municipal :

Dépenses HT		**Recettes HT**		
Désignation	**Montant HT**	**Financeur**	**Montant HT**	**Taux**
Rénovation de la Halle des Sports – Bardage et menuiserie	70 000.00 €	Etat – DETR 2026	35 000.00 €	50%
		Etat – DSIL 2026	21 000.00 €	30%
		Part communale	14 000.00 €	20 %
TOTAL	70 000.00 €	TOTAL	70 000.00 €	100%

Madame Guénaëlle BLEUZEN n'ayant pas pris part au vote ;
Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à solliciter les subventions présentées dans le tableau ci-dessus au titre de la DETR 2026 et de la DSIL 2026, pour le projet de Rénovation de la Halle des Sports de Quéménéven – Bardage et menuiseries.

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Erwan CROUAN

